

Mention d'information RGPD

Suivi des ouvertures de lignes téléphoniques professionnelles de salariés

La Mutualité Sociale Agricole du Limousin met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dont la finalité est d'assurer l'attribution et le suivi des lignes téléphoniques professionnelles fixes et mobiles du personnel.

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification ;
- Données de connexion.

Les personnes concernées par le traitement sont le personnel MSA du Limousin, les élus et les structures d'offre de service sur les territoires.

Les données sont conservées par la MSA du Limousin pendant toute la durée du contrat de travail pour les salariés et les structures OST et la durée du mandat pour les élus.

L'accès aux données des fichiers est réservé :

- Les agents du (service/département/direction) en charge du service de(s) (activité(s)) individuellement habilités par le Directeur de (leur organisme) D2SE SG ou DCF pour les besoins liés à la facturation.

Conformément aux article 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation des données qui vous concernent. Le traitement effectué étant basé sur l'intérêt légitime poursuivi par le responsable des traitements ou par un tiers, le droit d'opposition est applicable.

Les droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la MSA du Limousin ou à son délégué à la protection des données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) – 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS CEDEX07.